

**DELIBERATION  
CONSEIL MUNICIPAL  
DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2025**

Le **PREMIER AVRIL DEUX MILLE VINGT-CINQ A DIX-NEUF HEURES**, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de SAINT-JEAN-D'HERMINE sous la présidence de **M. Philippe BARRÉ, Maire**.

		Nombre de Conseillers Municipaux	
		- en exercice	35
Date de convocation du Conseil Municipal :	25.03.2025	- présents	26
Date d'affichage de l'ordre du Jour :	25.03.2025	- votants	34

Assistaient à la réunion : **MM. BARRÉ, BAUDRY, BOISSON, BORGET BRUNET, CORNUAULT DEMEURANT, FRADET, GAUTRON, GIRARD GOULET, GUILBOT, JOUSSET, LAFOSSE, LIGOUT, LUCAS, MACÉ, MENARD, ORVEAU, OUVRARD, PASCREAU, PELLETIER, PILLAUD, POUPEL, TRICHEREAU, TRUTEAU**

Avaient remis procuration : **M. BEAUFOUR Francis donne pouvoir à Mme MENARD Catherine  
M. BODIN David donne pouvoir à Mme JOUSSET Mélanie  
Mme CHOUC Patricia donne pouvoir à M. TRICHEREAU Henri  
Mme COULON Marie-Pierre donne pouvoir à Mme LIGOUT Catherine  
Mme GUINOT Marie-Thérèse donne pouvoir à Mme CORNUAULT Martine  
M. MICAUD Nicolas donne pouvoir à Mme BAUDRY Sandrine  
M. MOIRE Dominique donne pouvoir à Mme LUCAS Catherine  
Mme RINGEARD Céline donne pouvoir à M. BARRE Philippe**

Absent : **BODET Loïc**

Secrétaire de Séance : **M. BORGET Bernard**

Assistaient également : **M. GAUDIN Jean-Michel, Attaché Principal  
Mme CHAILLOU Réjeanne, Directrice Générale Adjointe  
M. AUDINEAU Gilles, Correspondant OUEST FRANCE**

**20250401-18- TARIFICATION DE L'ESPACE AQUATIQUE – SAISON 2025**

M. le Maire propose aux membres du Conseil Municipal la grille tarifaire suivante pour la saison 2025 :

Public		Cours de Natation		Aquagym	
Entrée - 3 ans	Gratuit	5 cours	40 €	5 cours	40 €
Entrée accompagnateur enfant de 0 à 3 ans et accompagnateur de personne en situation de handicap	1 €				
Entrée personne en situation de handicap (présentation carte)	1 €				
Entrée 4-17 ans + Entrée nage libre	3 €	10 cours	70 €	10 cours	70 €
Entrée + 18 ans Accompagnateur enfant + de 3 ans	4 €				
10 entrées 4-17 ans	25 €	carte saison nominative cours de natation + entrées (présentation carte d'identité)	130 €	carte saison nominative cours d'aquagym + entrées (présentation carte d'identité)	130 €
10 entrées + 18 ans	35 €				
Carte saison nominative nage libre (présentation carte d'identité)	40 €				

Il est précisé que les entrées payantes débiteront dès l'ouverture de la piscine. Pour les paiements liés à la réservation des cours de natation ou d'aquagym ou de la nage libre, les paiements pourront commencer en ligne dès le mois d'avril.

En cas d'annulation des cours de la famille et/ou de la Commune, les cours seront reportés sur la saison en cours. En cas de force majeure de la famille et/ou du maître-nageur pour raisons médicales ou un problème technique lié à la piscine, les cours seront reportés sur la saison en cours et/ou sur la saison prochaine.

**Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,**

- **APPROUVE la nouvelle grille tarifaire présentée ci-dessus,**
- **AUTORISE M. le Maire à la mettre en application à compter du 2 juin 2025.**

Résultats du vote :

	Pour	Contre	Abstention	Ne prend pas part au vote
VOTE	34	0	0	0

Fait et délibéré en Mairie le jour, mois et an que dessus et conformément à l'article L2121-23 du CGCT, ont signé M. le Maire et le secrétaire de séance.

**Bernard BORGET**

Secrétaire de séance



**Philippe BARRÉ**

Maire de SAINT-JEAN-D'HERMINE

